

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 81 (1984)
Heft: 4

Rubrik: Comptes rendus

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Comptes rendus

CLÔTURE DU COURS D'INSPECTEURS DES RUCHERS POUR LE CANTON DE NEUCHÂTEL ET LE JURA BERNOIS

Au cours de l'année 1983, un cours d'inspecteurs des ruchers a été organisé en étroite collaboration entre les sociétés apicoles d'Erguel-Prévôté, du Pied-du-Chasseral et des cercles 1 et 2 de Neuchâtel.

A plusieurs reprises, ces candidats inspecteurs se sont réunis pour des journées d'instruction pratique et théorique, sous la houlette des compétents instructeurs, MM. Jean-Pierre Gobbo et Paul Aeschlimann, respectivement inspecteur cantonal de Neuchâtel et commissaire cantonal pour le Jura bernois.

Comme déjà relevé dans un compte rendu paru dans le «Journal suisse d'Apiculture» N° 7/83, une franche camaraderie s'est immédiatement installée entre les participants, qui se sont rencontrés pour la première fois à Plagne, au rucher de la Fédération du Jura bernois. Par la suite, une journée d'instruction théorique a été organisée à Serrières (NE) où toutes les prescriptions légales en matière d'épizooties ont été étudiées, revues et épluchées.

En date du 4 février dernier, on retrouvait nos futurs inspecteurs à Berne/Liebefeld, où ils ont assisté à un cours central théorique dirigé par M. le Dr Wille et groupant tous les candidats inspecteurs de la Suisse romande.

Une semaine plus tard, soit le 11 février 1984, ce fut la journée d'examen pour les dix-huit candidats inspecteurs des deux cantons.

Cette épreuve finale s'est déroulée à la salle de théorie des abattoirs de Serrières, en présence des instructeurs du cours, MM. Gobbo et Aeschlimann, ainsi que de M. le vétérinaire cantonal neuchâtelois. Certes, la tension n'était pas aussi grande que sur les pentes enneigées de Sarajevo, mais un examen restera toujours un examen, ce ne sont pas les participants du cours qui me contrediront sur ce point.

Enfin, comme on le dit souvent, «tout est bien qui finit bien». Les sociétés d'apiculture de nos régions comptent actuellement de nouveaux inspecteurs pour leurs ruchers. Des inspecteurs tout fraîchement armés pour combattre les diverses maladies qui menacent nos abeilles.

Un participant: *G. Doyon*

ASSEMBLÉE ANNUELLE DE LA SOCIÉTÉ D'APICULTURE DU DISTRICT DE MARTIGNY

C'est à Saxon, le dimanche 19 février 1984, à 14 h. 10, que le président Antoine Cajoux ouvre la séance en saluant les quelque soixante participants et en relevant particulièrement la présence de: MM. Charles Roth, président de la commune de Saxon; André Fournier, président de la SAR; Robert Praz, commissaire cantonal des ruchers; Caloz, conférencier du jour.

L'ordre du jour publié est accepté sans modification. Le rapport présiden-

tiel relate la vie de la section durant l'année écoulée, les joies et les soucis de la charge, la parfaite collaboration de tous les membres du comité et enfin sa satisfaction de trouver la compréhension des membres de la section. La situation financière est saine et les comptes annuels bouclent avec un bénéfice de Fr. 711.—. La fortune de la section accuse un capital de Fr. 11 856.—. Les rapports de gestion et des comptes, ainsi que les conclusions des vérificateurs, sont acceptés avec remerciements et applaudissements chaleureux à leurs auteurs.

Un navire aussi bien conduit que le nôtre ne doit changer ni de pilote ni de matelots. C'est avec enthousiasme que le comité est réélu en bloc pour la prochaine période.

C'est aux apiculteurs de Riddes qu'il appartiendra d'accueillir notre essaim l'année prochaine.

Un nouvel apiculteur est présenté et accueilli avec plaisir.

Des diplômes de fidélité sont remis à quelques membres pour leur 25^e année d'appartenance à la société. Ce sont MM. Jules Lugon, Fully; André Monnet, Saxon; Hermann Rigoli, Martigny; Paul Gabbioud, Martigny. M. Dominique Bourgeois est applaudi pour ses quarante ans de présence toujours effective et agissante, et il reçoit l'insigne d'or.

Le président remet ensuite le diplôme de membre d'honneur, pour les services rendus à la section et à la cause apicole, à MM. Rodolphe Bixel et Ami Doudin. Ces derniers sont très touchés par cette flatteuse distinction et c'est le collègue Bixel qui remercie le comité et l'assemblée pour l'honneur qui leur échoit.

M. Roth, dans le style humoristique et plein de finesse qui lui est propre, apporte les salutations des autorités communales et a le plaisir de nous offrir le vin d'honneur avec visite du Musée de Saxon, source d'émerveillement pour nous.

Le film sur la varroase est projeté par M. Caloz, de Sierre. Chacun a pu de

visu se rendre compte de la nocivité de cet acare et de la difficulté de la lutte pour éviter sa propagation dans notre pays.

M. Praz veut tempérer et minimiser les méfaits de cette nouvelle maladie des abeilles. Il la compare avec l'acariose, qui était un épouvantail lors de son apparition. Elle est maintenant connue et les apiculteurs soucieux de leur cheptel arrivent à la juguler.

Plusieurs apiculteurs ne partagent pas son optimisme. Apparemment, la varroase n'est pas encore chez nous, mais elle n'est pas loin de nos frontières. Nous devons ouvrir l'œil et ne pas attendre son extension pour la contrer.

Au début, son attaque est très discrète mais, dès la troisième année, ses ravages sont immenses. Nous nous permettons de rapporter ici les constatations de l'Institut apicole d'Oberursel, en Allemagne fédérale:

«Les premiers cas de varroase signalés en RFA furent découverts dans la Hesse, en 1975. En 1977, un nouveau foyer apparaît au nord d'Oberursel. Ces différents foyers sont situés dans un rayon de 50 kilomètres. L'infection se révèle très insidieuse. En 1977, sur 77 ruches dépistées, 35 sont parasitées. En 1980, 9143 ruches sont atteintes sur 13 856 visitées dans cette même région. A l'heure actuelle, cette maladie est signalée aux quatre coins de l'Allemagne. En l'espace de quelques années, sa progression a été fantastique. Elle ne rencontre aucun obstacle pour plusieurs raisons. Elle évolue sur un terrain neuf. L'abeille *mellifica* n'a jamais été préalablement sensibilisée à ce parasite, elle ne possède donc aucun mécanisme de lutte.

» **L'apiculteur ne prend généralement pas suffisamment conscience des conséquences impliquées. Peut-être pense-t-il que les chercheurs apporteront, dans un temps plus ou moins bref, la solution. De la part de l'apiculteur, c'est faire peu de cas d'un intrus assez peu connu dans sa biologie mais terriblement efficace dans ses dégâts.** » (« Santé de l'Abeille », N° 69/1982.)

Nous estimons donc nécessaire une activité décuplée des inspecteurs des ruchers, une pression constante de nos autorités apicoles auprès de l'Institut du Liebefeld pour une recherche intensive des moyens de sauvegarde, d'inclure nommément la varroase dans la Loi fédérale sur les épizooties (art. 25) au même titre que les loques, l'acariose, et non sous la vague dénomination de «et autres maladies des abeilles». Une approche des différentes associations agricoles est nécessaire pour obtenir leur soutien dans notre lutte pour une meilleure défense de nos intérêts, qui sont également un peu les leurs. Que deviendrait une agriculture sans l'apport de l'abeille pour la pollinisation?

A. D.

**COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE
DU 25 FÉVRIER 1984,
À L'HÔTEL DE LA COURONNE,
À SONCEBOZ**

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
ORDINAIRE DE
LA SOCIÉTÉ
D'APICULTURE
ERGUEL-PRÉVÔTÉ**

Il est 13 h. 50 lorsque notre président, M. Paul Girod, déclare ouverte cette 94^e assemblée. Cette dernière a été convoquée selon l'article 3 de nos statuts et par les soins de notre dévoué secrétaire.

Membres excusés: MM. Jean-Louis Jabas, Paul Sprunger et le directeur de l'Ecole d'agriculture de Tavannes, Daniel Geiser.

1. Appel: une liste de présence circule et chacun y appose sa signature. Une modification est apportée à l'ordre du jour sous le point 14.

2. Sont nommés scrutateurs: MM. Jean-Louis Sommer et Victor Jeanbourquin.

3. La rédaction parfaite du procès-verbal de l'assemblée du 19 février 1983 est lue par le secrétaire, M. Paul Aeschlimann, de Reconvilier. Ce compte rendu ne donne lieu à aucune modification. Merci à son auteur pour cette rédaction.

4. Notre président a une pensée émue pour les familles plongées dans le deuil durant la saison écoulée. C'est debout et en respectant une minute de silence que les honneurs seront rendus.

Notre président apporte le détail de l'année écoulée, il remercie ses collaborateurs au sein du comité, les conseillers apicoles, les inspecteurs de ruchers, le commissaire cantonal, M. Paul Aeschlimann, lequel assume cette fonction depuis novembre 1983. Un merci aux collègues apiculteurs qui ont suivi les cours d'inspecteurs de ruchers. Un tour d'horizon complet avec la course du mois de juin où notre section avait projeté sa sortie à Plagne et au Graber, avec apéritif à la Métairie de Nidau et pique-nique sur les hauteurs du Chasseral. Le président est chaudement applaudi pour son rapport.

5. M. Richard Bangerter a bouclé ses comptes au 31 décembre 1983. La situation de notre caisse est saine et l'exercice est jugé satisfaisant. Pas d'augmentation des cotisations cette année. Le rapport de vérification est lu par un vérificateur, M. Jean Habegger. Les comptes sont acceptés à l'unanimité des membres, avec remerciements à notre trésorier.

6. Mutations: quatre démissions pour raison d'âge, qui sont compensées par sept admissions.

7. Cotisations: inchangées cette année, mais 1985 verra une hausse certaine.

8. M. Paul Aeschlimann devant assumer une nouvelle tâche au sein des districts du Jura bernois depuis novembre 1983, c'est-à-dire le commissariat, c'est avec confiance que l'avenir doit être envisagé. L'état sanitaire de nos trois districts est jugé bon. Le district de La Neuveville sera visité en 1984, de même que quelques localités du district de Moutier où des cas de loque américaine ont été découverts en 1983. Une ombre au tableau: la varroase est à nos frontiè-

res et chacun doit être très, très prudent; confiance, prudence et observation sont de mise.

M. Emile Moor, de Saint-Imier, nous donne un tour d'horizon de son district en se plaisant à relever le bel esprit qui règne au sein de l'équipe.

M. Bernard Lehmann, de Tramelan, fait le tour de la situation et des relations que les inspecteurs ont eues avec les vétérinaires et les D^{rs} Bachmann et Morand. Il s'étend sur les problèmes de l'acare varroa et les systèmes de dépistage.

9. M. William Schneeberger, de Saint-Imier, nous apprend par son rapport que du travail a été effectué, mais que bien des choses sont encore à faire.

10. Le moniteur éleveur de reines sélectionnées, M. Paul Aeschlimann, de Reconvilier, apporte le détail des travaux effectués et du total des reines conduites et fécondées aux diverses stations, soit Hongrin et Bonatchiesse. La saison a été très bonne, surtout à fin juillet et en août. Le pourcentage de réussite peut être jugé très satisfaisant.

11. Seront vérificateurs pour 1984: MM. Jean Habegger et Vital Schmied; M. Jean-Louis Jabas, de Crémines, sera suppléant.

Délégués à la FSAJB: six délégués sont déjà désignés, je cite: MM. Paul Girod, Marcel Ancli, Alex Badan; les autres seront nommés ultérieurement.

Délégués à la SAR: MM. Paul Aeschlimann et Maeder, de Courtelary.

12. Activité: c'est dans le canton de Fribourg que notre section se rendra; visite de rucher, station de fécondation, etc.

13. Des distinctions sont distribuées pour 40 ans de sociétariat à six collègues: Jean Schnegg, Moutier, Marc Tièche, Moutier, Charles Capitaine, Roches, Werner Augsburger, Saint-Imier, Arthur Rosselet, Courtelary, et Maurice Voisin, Corgémont.

14. Dans les divers, M. Willy Noirjean, de Tramelan, intervient au sujet des prescriptions à adopter à l'encontre du canton. M. Henri Miserez, de

Reconvilier, nous entretient également de sujets qui se passent à son rucher. M. André Jecker, président d'honneur, se plaît à féliciter tous les membres du comité qui travaillent pour le bien de notre société et le font à la satisfaction générale. Notre ancien inspecteur, M. Marcel Ancli, fête ce jour même ses 66 ans d'apiculture; il est chaudement applaudi par les huitante-sept personnes qui nous honorent de leur présence aujourd'hui.

14a. Nominations des inspecteurs. Pour le district de Moutier: est nommé M. Walther Zbinden, de Perrefitte; suppléants: MM. Gérard Doyon, de Perrefitte, Pierre Schneider, de Tavannes. Pour le district de Courtelary: est nommé M. Bernard Lehmann, de Tramelan; suppléants: MM. Emile Moor, de Saint-Imier, Niklaus Zmoos, de Sonvilier.

15. Film «La Varroase». Grâce à l'amabilité de l'Ecole d'agriculture de Tavannes, qui met ses appareils à disposition, notre commissaire apicole nous passe le film sur le redoutable acare *Jacobsi Varroa*, ce fléau tant redouté qui déchaîne toutes les chroniques apicoles.

A. P.

À VENDRE

4 ruches Claerr vides avec 1 hausse bâtie, en bon état.

Tél. (021) 74 34 67.